BERGERAC · BOSSET · BOUNIAGUES · COLOMBIER · COURS DE PILE · CREYSSE · CUNÈGES · FRAISSE · GAGEAC ET ROUILLAC · GARDONNE · GINESTET LA FORCE · LAMONZIE SAINT MARTIN · LAMONZIE MONTASTRUC · LE FLEIX · LEMBRAS · LUNAS · MESCOULES · MONBAZILLAC · MONESTIER · MONFAUCON · MOULEYDIER · POMPORT · PRIGONRIEUX · QUEYSSAC · RAZAC DE SAUSSIGNAC · RIBAGNAC · ROUFFIGNAC DE SIGOULÈS · SAINT GEORGES DE BLANCANEIX · SAINT GERMAIN ET MONS · SAINT GÉRY · SAINT LAURENT DES VIGNES · SAINT NEXANS · SAINT PIERRE D'EYRAUD · SAINT SAUVEUR DE BERGERAC · SAUSSIGNAC · SIGOULÈS ET FLAUGEAC · THÉNAC



Randonnée pédestre

8 nouvelles boucles sur la CAB

Parcours d'eaux vives à Bergerac

On vous en dit plus!

Une micro folie à la CAB

A Quai Cyrano en 2022

Édito

Je pourrais vous parler du Covid mais que dire de plus si ce n'est que nous sommes de plus en plus contraints de faire avec.

Je pourrais également vous parler du choix du mode de collecte par le Conseil communautaire qui a décidé de maintenir le porte à porte, mais je reste convaincu que cette décision n'est pas judicieuse pour

l'environnement et pour votre porte-monnaie. J'espère me tromper. Je pourrais enfin vous parler des petits différends avec le maire de Bergerac mais inutile de mettre de l'huile sur le feu car vos préoccupations sont très certainement ailleurs!

Et notre rôle d'élus est de vous écouter, de vous entendre et de répondre au mieux à vos attentes et vos besoins, de penser les projets et faire en sorte qu'ils aboutissent. C'est en tout cas l'idée que j'ai de la mission que vous m'avez confiée. Chaque jour, je m'y attèle, sans strass ni paillettes mais dans un souci de bonne gestion des deniers publics et toujours pour l'intérêt général.

Comptez sur moi pour maintenir ce cap et recevez tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.

Frédéric DELMARÈS,

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise





www.la-cab.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE

En 2021, **8 nouvelles boucles** ont été aménagées par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise sur les communes de **Fraisse**, **Lunas** et **Monfaucon**. Ces nouveaux itinéraires intégrés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), porté par le Conseil Départemental, permettent de se promener dans la forêt de la Double et de se connecter aux boucles déjà existantes décrites dans le Topoguide ou Plan Guide « Autour de la Force » ainsi qu'aux boucles des territoires voisins comme Isle et Crempse.

Depuis la création de la CAB en 2013, les plans guides de randonnée n'avaient pas été remis à jour. C'est pourquoi la CAB et l'Office du Tourisme travaillent sur la refonte des cartes de randonnée du territoire, projet piloté par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (le CDT 24). Ainsi, les 8 nouvelles boucles complèteront les itinéraires du futur plan guide de l'Ouest de la CAB en cours de rédaction, publié dans le courant de l'année 2022.

Dans la lancée des créations d'itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR, des aménagements sont prévus en **2022** sur les communes de l'Est du territoire : **Lamonzie-Montastruc, Saint-Sauveur de Bergerac, Creysse, Mouleydier** et **Cours de Pile**. Ces boucles feront par la suite, partie du plan guide de l'Est de la CAB.

Enfin, les boucles et liaisons de l'ancienne communauté de communes des coteaux de Sigoulès ont fait l'objet d'un diagnostic par le service tourisme du conseil départemental qui sera rendu début 2022. Celui-ci permettra à la CAB de les remettre à niveau : remplacement de mobilier, nouvelles cartes, etc. et au CDT 24 d'actualiser et ré-imprimer le topoguide du Sud de la CAB d'ici la fin de l'année 2022.

En attendant les nouveaux topoguides, retrouvez les plans des boucles du PDIPR sur l'application CIRKWI et sur le site Internet de la CAB www.la-cab.fr



VOIE VERTE

Depuis 2017, la CAB a démarré le chantier de réalisation de la véloroute voie verte V91, sur son territoire en partant de Mouleydier, à l'amont. Depuis la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) on ne parle plus voie verte mais de véloroute uniquement. La V91 est ainsi pressentie pour prendre le nom de « Véloroute de la Vallée de la Dordogne ».

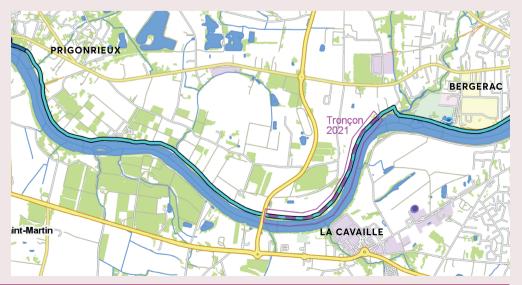
Depuis le lancement du chantier par la CAB, les réalisations se sont faites au fur et à mesure, d'Est en Ouest, au gré des contraintes diverses et particulièrement des emprises foncières disponibles et des acquisitions à effectuer.

La V91 ayant longé la Dordogne sur tout l'Est de la CAB, la voici désormais sur la commune de Prigonrieux. Cet ouvrage est réservé aux déplacements doux piétons, vélos, rollers sur les parties en site propre « voie verte » et ponctuellement partage la circulation avec des engins motorisés classiques (voitures sur des rues en zone de rencontre/zones 20) ou agricoles (tracteurs sur le site des Nebouts ou du CTIFL par exemple) afin de ne pas perturber ou empêcher les activités existantes.

L'été dernier, les travaux d'aménagement de la véloroute voie verte ont permis de relier Bergerac à Prigonrieux entre l'impasse du Barrage Ouest et le pont de la rocade Ouest.

Désormais, ce sont 23,2 km cyclables qui relient le barrage de Tuilières de Mouleydier à l'allée du Cinquet de Prigonrieux. La suite des travaux est en cours d'étude, plus de 16 km de travaux sont encore à réaliser pour qu'à terme, la véloroute V91 rejoigne la commune du Fleix.

Retrouvez le tracé complet sur le site Internet de la CAB www.la-cab.fr



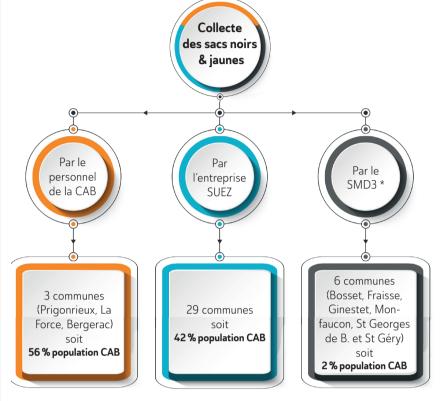
Grand Angle : Collecte des ordures ménagères, il va falloir faire mieux !

Le 16 décembre dernier, le Conseil communautaire devait se prononcer sur le prochain mode de collecte des ordures ménagères sur le territoire de la CAB. Sujet sensible qui a vu le porte à porte l'emporter. On vous explique.

AUJOURD'HUI

Qui se charge de collecter et traiter nos déchets?

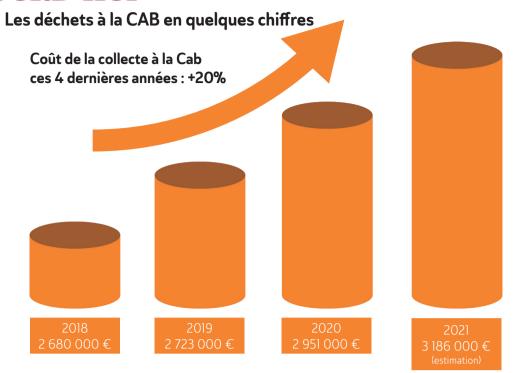
La CAB est compétente pour la collecte et le traitement des déchets. Mais elle n'exerce cette compétence que pour la collecte des sacs noirs et jaunes. Le reste, elle l'a transféré au Syndicat Mixte des Déchets de la Dordogne (SMD3) auquel adhèrent 95% des communes ou leurs groupements du département. Il s'agit donc de la collecte du verre, des déchèteries, du transport et du traitement des déchets. A la CAB, 3 façons de collecter les sacs noirs et jaunes :



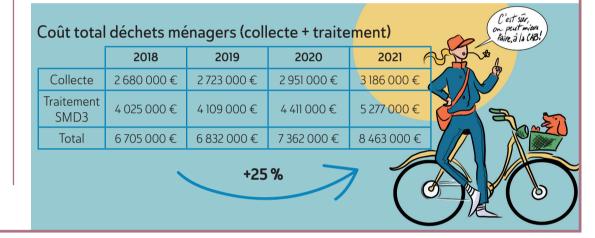
Total: 3 186 000 € (estimation)

Financés par la TEOM, qui s'applique au propriétaire d'un bien imposable à la taxe foncière bâtie qu'il peut refacturer à ses locataires s'il y a lieu.

*Situation issue de la fusion des anciens syndicats



Ce total comprend le coût de l'entreprise Suez, le coût des agents CAB et le matériel roulant.



Pourquoi une telle hausse?

La lère raison est la mise en place par l'Etat (mais prélevé par les collectivités) de la Taxe Globale sur le Activités Polluantes (TGAP) le ler janvier 2000 qui a explosé ces dernières années avec la Loi sur la Transition écologique : 17 € la tonne enfouie de sacs noirs en 2019, elle est à 30 € la tonne aujourd'hui et passera à 65 € en 2025. On parle de 100 € les années suivantes.

La 2ème est une conjoncture économique défavorable des marchés de matières premières issues du recyclage

La 3^{ème} est liée aux charges de personnel (dont absentéisme et accidentologie) et à l'augmentation du carburant

La dernière et pas des moindres est que la CAB est la plus mauvaise élève du département.

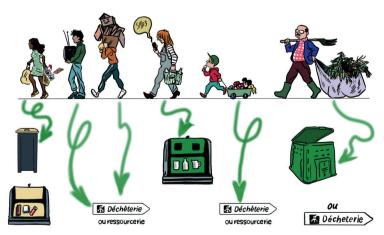
| | CAB | Grand Périgueux | Zones en redevance incitative | Reste du département |
|-------------------------------------|--------|-----------------|-------------------------------|-------------------------|
| Déchets tout confondus en kg/an/hab | 367 kg | 295 kg | 270 kg | 310 kg |
| Sacs noirs en kg/an/hab | 275 kg | 180 kg | 150 kg | 195 kg |
| | | | | |

Alors de combien faudrait-il diminuer nos déchets d'ici 2025 pour être à coût constant avec une TGAP facturée à 65 € la tonne de sacs noirs enfouis ?

Réponse sans appel : de moitié soit 137 kg de sacs noirs en moins /hab/an.

Mais quelque part nous pourrions ainsi répondre aux objectifs de la Loi sur la transition écologique à savoir d'ici 2025, réduire les quantités de sacs noirs enfouis de moitié par rapport aux quantités enfouies en 2010, année de référence, augmenter de 30% le recyclage, valoriser les bios déchets et éviter le gaspillage alimentaire.

Que faire pour diminuer la quantité de sacs noirs ?



DEMAIN

Aujourd'hui, notre mode de collecte ne répond pas à l'enjeu environnemental de diminution des déchets. Si rien ne change, les dépenses vont exploser. Les élus du Conseil Communautaire ont dû choisir le 16 décembre dernier entre deux nouveaux modes de collecte et c'est le **Porte à Porte qui a été retenu par 54 voix**, le mode de collecte au Point d'Apport Volontaire n'ayant recueilli que 15 voix.

Sachant qu'il faudra bien trois ans pour mettre en place ce nouveau mode de collecte, **ce qui va changer pour nous** à partir du ler janvier 2025 :

- Des bacs individuels noirs pucés et jaunes pour chaque foyer
- Une diminution des fréquences de collecte :
 - une levée par semaine en zone urbaine (Bergerac, Cours de Pile, Creysse, Prigonrieux et St Laurent de Vignes)
 - une levée tous les 15 jours en zone mixte et rurale (les 33 autres communes de la CAB)
 - cas particulier de l'hyper-centre de Bergerac : collecte en Point d'Apport Volontaire pour éviter l'encombrement de l'espace public et le stockage des bacs
- Une facturation du service via la redevance incitative

La Redevance Incitative, comment ça marche?

Contrairement à la TEOM, la Redevance Incitative est plus juste puisque la facturation est en lien avec la production de sacs noirs des usagers, et uniquement les sacs noirs. Mais avec la collecte au porte à porte, c'est la levée du bac qui est facturée. Qu'il soit plus ou moins rempli, le tarif sera le même. La redevance incitative comprendra :

- en reactaines institutive comprendra :

 une part fixe : l'abonnement annuel au service qui pourra varier selon la taille du bac pucé choisi par l'usager
- une part variable : qui va correspondre au nombre de levées proposées selon que l'on réside en zone urbaine, mixte ou rurale

Tous les producteurs de déchets seront facturés et la TEOM sera supprimée.

LES TEMPS FORTS

Ouverture d'un Espace France Services à Mouleydier depuis le 3 janvier 2022

Souvenez-vous, en janvier 2021, une Maison France Services ouvrait ses portes à La Force. Après un an de fonctionnement, outre le fait qu'on parle désormais d'espace et non plus de maison, c'est un lieu très fréquenté qui permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics au plus près de son domicile et d'être accueilli dans un lieu unique pour effectuer et être aidé dans ses démarches du quotidien : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès aux droits, ...



Pour un parfait équilibre du territoire, un nouvel Espace France Services vient d'ouvrir ses portes à Mouleydier, dans les locaux de l'ancienne poste. C'est la CAB qui finance le fonctionnement avec le soutien de l'État. Deux agents, Nadia ALLALI et Isabelle GREZEL vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 sauf le jeudi de 12h00 à 18h00

En expérimentation depuis deux mois à La Force, un service de télémédecine sera installé prochainement à Mouleydier, commune qui ne dispose plus de médecin généraliste sur son territoire. Pour mieux comprendre, nous avons interrogé Evelyne, 61 ans, qui a testé ce nouvel outil alors que son médecin référent n'avait aucune disponibilité à lui proposer.

La CAB : Evelyne, racontez-nous la marche à suivre pour bénéficier de ce service de télémédecine ?

Evelyne: j'ai contacté la Maison France Services qui m'a donné un créneau pour me rendre à La Force. Une fois sur place, on m'a conduit dans un espace confidentiel spécifique. Je me suis connectée. De là, il a fallu créer un compte, sans aucune difficulté. Très vite, j'ai pu faire une demande de visio.

La CAB: avez-vous attendu longtemps?

Evelyne: non, j'ai reçu en quelques minutes une confirmation de rendez-vous. Il est indiqué que le temps d'attente n'excède pas 45 mn. En effet, le message m'informait d'un rdv avec un médecin dans un quart d'heure.

La CAB: comment se passe la consultation?

Evelyne: le médecin est de l'autre côté de l'écran et on commence à échanger sur les symptômes et antécédents médicaux. J'ai pu lui transmettre mes analyses. J'avais plusieurs outils de contrôle médicaux connectés à la borne. Il a ainsi pu contrôler ma tension, ma température, la saturation en oxygène dans le sang et même écouter mon cœur ce qui lui a permis d'effectuer un diagnostic précis. Il m'a préparé l'ordonnance que j'ai pu imprimer sur le copieur de la Maison France Services.

La CAB : votre impression à l'issue de la consultation ?

Evelyne : ça ne remplace pas la consultation classique chez le généraliste mais cette alternative m'a bien rendu service.



Des bornes pour recycler les masques

La crise sanitaire demande à chacun de se préserver en respectant les gestes barrières. L'un d'eux consiste à porter un masque à usage unique. Chaque semaine, en France, ce sont plus de 150 millions de masques qui sont utilisés soit 40 000 tonnes de déchets par an. En Dordogne, ils sont actuellement jetés dans les sacs noirs puis enfouis. Il a donc fallu trouver une nouvelle vie pour ces masques usagés d'autant que les matériaux qui les composent sont recyclables (barrette comprise). En partenariat avec le SMD3, la CAB s'est engagée dans cette démarche avec la mise à disposition dans des sites fortement producteurs de masques, de bornes de récupération.

Qui paie ?

Le SMD3 prend à sa charge la borne et les sacs. La CAB gère le transport des sacs pleins et scellés jusqu'à la déchetterie et paie le traitement des sacs à hauteur de 12 € HT par sac (un sac pouvant contenir jusqu'à 500 masques).

Comment se recycle un masque?

Après avoir été « hygiénisé », il est transformé puis valorisé en fil pour la conception de textiles. La barrette sera fondue avec les métaux.

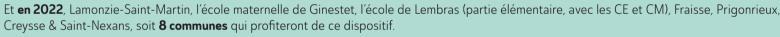
Où trouver ces bornes à la CAB?

Dans les crèches, les accueils de loisirs, le BIJ/espace jeunes, l'Aqualud, le Centre culturel Michel Manet, le siège administratif de la CAB, les médiathèques de Bergerac, Prigonrieux et Lamonzie St Martin. Soit un total de 22 bornes.

Nature et Transitions

Mardi 14 décembre, les enfants des cours moyen et élémentaire de **l'école de Lunas** ont planté des arbres fruitiers dans le cadre de l'opération CAB « **Nature et Transitions** » financée à 70% par la Région Nouvelle-Aquitaine. Alexandre Brochet de l'association Prom'Haies a animé la matinée et répondu à une pluie de questions des élèves enchantés.

Le **verger agroécologique situé sur une parcelle attenante à l'école** comprend des néfliers, des pêchers, des pommiers, des poiriers, des cassissiers et groseilliers. Aux beaux jours, le verger sera complété par des nichoirs et autres abris pour les alliés naturels de nos jardins.





La CAB aide les entreprises, mais comment?

La CAB a choisi d'apporter des **aides aux entreprises en création ou en développement** qui investissent. La création d'emplois salariés et l'investissement dans les secteurs industriels et de l'artisanat sont les domaines prioritaires d'intervention. Des aides existent également pour soutenir le commerce en centre-ville et pour son maintien en milieu rural.

Les demandes sont examinées selon les éléments suivants : sur un secteur économique important pour le territoire ; le caractère innovant du projet ; une activité qui renforce la dynamique et l'identité du territoire ; le caractère décisif de l'aide pour le projet ; la localisation sur le territoire ; les créations d'emplois générées.

La CAB se charge de réunir l'ensemble des partenaires incontournables (Région, Département, Chambres Consulaires...) pour recevoir les porteurs de projets et examiner les possibilités d'accompagnement financier.

Pour solliciter une aide, il faut impérativement, avant de procéder à toutes dépenses, adresser une demande par courrier à la CAB en détaillant le contenu du projet et en mentionnant le montant des investissements prévus.

En **2021**, ce sont plus de **170 000 € d'aides versées aux entreprises** du Bergeracois pour plus de 2 Millions d'euros investis.

Le réseau des bibliothèques de la CAB ouvre son portail de services en ligne

Depuis 2019, les bibliothèques de la CAB bénéficient d'une base de données commune pour leurs collections et leurs adhérents.

Une carte unique d'abonnement permet d'emprunter, rendre ou réserver des documents dans tous les établissements informatisés. Un système de navette hebdomadaire permet la circulation des documents entre bibliothèques.

Il ne manquait à cet outil commun qu'un **Portail web de services en ligne** : c'est désormais chose faite !

Grâce à ce nouvel outil numérique, dès le 17 janvier 2022, vous pourrez consulter le catalogue de toutes les collections 7j/7 et 24h/24 depuis n'im-

porte quel appareil connecté comme un ordinateur, une tablette ou un smartphone, à l'adresse suivante : bibliothequescab.dordogne.fr Vous y trouverez toutes les informations pratiques des bibliothèques (coordonnées, horaires, conditions d'inscription), l'agenda des animations et surtout notre catalogue en ligne et les dernières nouveautés.

Vous pourrez désormais vous connecter à votre compte lecteur pour, en quelques clics, visualiser votre liste de prêts, prolonger vos emprunts ou réserver des titres qui vous intéressent.

Cette mise à disposition d'un service en ligne complète un bel effort de modernisation pour les bibliothèques du réseau.

Bien que non encore informatisées, les bibliothèques de Bouniagues, Cours-de-Pile, Ginestet, Mouleydier et Saint-Germain-et-Mons bénéficieront également de ce service. La ludothèque de Bergerac, actuellement en cours d'informatisation, est également présente sur le Portail.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'assistance technique du Département de la Dordogne et sans l'aide financière de l'Etat au titre de l'aide aux bibliothèques.



UNE MICRO-FOLIE À LA CAB!

La DRAC a décidé de retenir le projet de Micro-folie porté par la CAB dans le cadre d'un appel à projets en Nouvelle Aquitaine.

Qu'est-ce que c'est que ce truc?

Les grands musées nationaux (Le Louvre, Orsay, Quai Branly, Centre Pompidou, Institut du Monde Arabe...) ont numérisé une partie de leur collection pour les mettre à disposition du public à l'aide d'écrans connectés dans un lieu labellisé « Micro-Folie » par le Ministère de la Culture. Bien plus qu'un musée numérique, on peut y accueillir des spectacles de toutes formes et favoriser les échanges entre artistes, associations locales, médiateurs et habitants. Elle permet à la culture d'aller à la rencontre des habitants et donc de sensibiliser aux pratiques artistiques les populations qui en sont les plus éloignées.

Comment ça marche?

Dans un lieu de 100 m² minimum, un écran géant composé de dalles juxtaposées est relié via une connexion internet au site de La Villette à Paris qui centralise les collections numérisées. On choisit une œuvre, un thème, un artiste ou un monument qui est projeté sur le grand écran. Des tablettes connectées permettent à chaque visiteur d'obtenir à sa guise et à son rythme plus d'informations sur la projection.

Plusieurs modules peuvent compléter le Musée numérique : espace café, salle de lecture, espace scénique pour la diffusion de pièces de théâtre, concerts, conférences, un espace atelier (le FAblab) avec des imprimantes 3D, des machines à coudre numériques pour développer la créativité et enfin un espace de réalité virtuelle avec une sélection de contenus immersifs à 360°.

On la trouve où sur la CAB?

Le choix a été de créer une micro-folie itinérante, elle aura donc vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la CAB pour devenir un outil d'égalité d'accès à la culture et de culture pour tous.

La micro-folie de la CAB s'installera dès l'année 2022 à Quai Cyrano dans le caveau de la Vinée en attente de l'ouverture de la scénographie Cyrano en 2023, date à laquelle elle entamera sa tournée dans les autres communes du territoire qui auront proposé des lieux adaptés à son installation.





Micro-Folie - Evry - Courcouronnes (© Lionel Antant)

Micro-Folie - La Souterraine (© DR)

UN ORCHESTRE AU COLLÈGE!

Depuis plusieurs années, « un orchestre à l'école » est installé dans l'enceinte de l'établissement Edmond Rostand de Bergerac, une action possible grâce au dispositif Politique de la Ville.

Cette année, la CAB a décidé d'étendre cette action dans une autre commune que Bergerac et sur un autre cycle. Et c'est La Force qui répondait à ces critères. L'équipe pédagogique a été rencontrée au printemps dernier et a fait preuve d'un très grand enthousiasme. Aussi, dès septembre, l'Orchestre s'est installé au collège Max Bramerie.

La professeure de musique de l'établissement est entourée de 4 professeurs du conservatoire départemental. Sur la base du volontariat, ce sont trente enfants issus de 3 classes de 6ème qui constituent aujourd'hui cet orchestre dans lequel ils évolueront jusqu'en 3ème.

Ils ont reçu en ce début d'année scolaire leurs instruments entièrement financés par le dispositif orchestre à l'école, via le Conservatoire départemental de la Dordogne.

De quoi, on l'espère susciter des vocations!



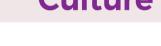
BON À SAVOIR, LE PASS CULTURE

La CAB accepte le Pass Culture pour les spectacles du centre culturel et de l'auditorium sur la saison 2021 – 2022. Ce Pass fonctionne au moyen d'une application numérique géolocalisée. Il est ouvert aux jeunes de dix-huit ans au moment de l'activation de leur compte personnel numérique, de nationalité française ou résident

dant sur le territoire national.

Le montant de ce pass est de 300 €
et valable pendant 2 ans.

Culture



LE PARCOURS D'EAUX VIVES À BERGERAC, ON VOUS EN DIT PLUS!

C'est quoi?

C'est la création d'une rivière nature ludique et sportive sur un site unique : la rive gauche du barrage de Bergerac.

Pourquoi faire?

- · Pour diversifier l'offre touristique du Bergeracois et compléter l'offre canoë de la vallée de la Dordogne en proposant des activités d'eaux vives : hydrospeed, kayak, rafting, surf (vague à surf)... toute l'année
- $\cdot \text{ Pour créer un pôle de tourisme et de loisirs sur la rive gauche vu le projet de camping privé à proximité immédiate}\\$
- · Pour connecter les deux rives avec la création d'une passerelle pour piétons et deux roues qui traversera la Dordogne.

Pour qui?

Les touristes, les locaux, les écoles, les entreprises, les sportifs soit un potentiel de 50 000 personnes / an.

Par qui?

C'est le Conseil Départemental de la Dordogne qui réalisera ce projet estimé à 10 millions d'€ HT et c'est la CAB qui prendra à sa charge la passerelle qui reliera les deux rives, estimée à 2 millions d'€ HT.

C'est un projet écologique?

OUI car il favorisera la montaison piscicole avec la réalisation d'une passe à poissons migrateurs,

OUI car il sera éco-conçu c'est-à-dire intégré dans le milieu naturel, compatible avec la montaison piscicole et réalisé à partir de matériaux naturels (enrochements) et des berges végétalisées,

OUI car le potentiel hydraulique du barrage permettra de produire de l'hydrogène « vert » contrairement à 95% de la production actuelle de l'hydrogène qui se fait à partir de ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz). Dans ce contexte, c'est une énergie d'avenir qui ne pollue pas !

Quand?

L'ouverture est prévue en 2026





TRIBUNE DES ÉLUS

Question de choix !

Un nombre grandissant de Bergeracois.es regrette que les choix de notre communauté d'agglomération, la CAB, ne s'inscrivent pas pleinement dans la voie de la transition écologique et de la justice sociale.

Il y a pourtant urgence, tant le niveau de pauvreté et le taux de chômage sont élevés en Bergeracois. Il y a pourtant urgence, tant les rapports des scientifiques se font plus alarmants à chaque publication quant aux conséquences du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité (GIEC, ONU, etc.).

Pourtant, aider les familles à isoler efficacement leur logement serait œuvrer à la fois pour l'écologie, pour la justice sociale et pour le développement d'emplois de proximité.

Pourtant, plutôt que créer des parkings, développer des pistes cyclables en ville, et entre la ville et les bourgs, offrirait une solution de mobilité en toute sécurité pour les Bergeracois.es.

Pourtant, plutôt que supprimer le Transport à la Demande, et 2 lignes de bus sur 3, faire le choix de développer un service de transport urbain efficace au service de tous les Bergeracois.es permettrait de tendre aussi vers ces objectifs sociaux, économiques et écologiques.

Pourtant, plutôt que des équipements tels un parcours artificiel de canoë-kayak en pleine zone naturelle protégée, développer un tourisme durable serait profitable à tout le territoire.

Pourtant, plutôt qu'un centre événementiel qui sera la prochaine « coquille vide » du Bergeracois, construire enfin une nouvelle médiathèque offrirait l'équipement culturel qui fait tant défaut sur notre territoire.

La majorité communautaire, empêtrée dans ses vieux schémas, n'anticipe toujours pas les enjeux actuels. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) en est la preuve flagrante : les propositions portées par les élus soulignent cette incapacité à penser le futur. Au lieu de se saisir pleinement de cet outil, on empile quelques vieux dossiers espérant obtenir le financement de l'État. La présentation publique de ce CRTE a tellement stupéfait les rares citoyen.ne.s présent.e.s par son absence d'ambition écologique que même la presse locale l'a relaté!

Choisir la voie de la Justice Sociale et de la Transition Écologique, c'est bien une question de choix !

Julie Tejerizo, François Blondin, Lionel Frel Groupe d'élu.e.s Bergeracois en commun EELV PCF